

1. Informations générales

Intitulé de l'U.E.	Sciences humaines		Code K2EA
Bloc	2	Quadrimestre	1
Crédits ECTS	1	Volume horaire	15 h
Unité prérequis pour cette U.E.	nihil	Unité co-requis avec cette U.E. :	nihil
Cycle	Bachelier	Certification CFC	Niveau 7
Langue d'enseignement	Français	Langue d'évaluation	Français
Responsable d'Unité	M Olivier DUCRUET		oducruet@he2b.be
Enseignants	Psychologie générale et clinique	<i>Olivier DUCRUET</i>	
Remarque	<p>Autres connaissances et compétences requises</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Savoir lire en français et comprendre le sens de la ponctuation. ● Savoir s'exprimer correctement en français (à l'oral et à l'écrit) tout en comprenant le sens de la nuance. ● Avoir une bonne orthographe. ● Savoir utiliser des sources de références (dictionnaires, livres en bibliothèque, articles, liens web, ...). ● Faire preuve d'esprit critique. ● Avoir une maîtrise des outils numériques courants (traitement de texte, messagerie, navigateur internet, ... & les outils institutionnels a priori utilisés tels que Moodle, Google G suite, Microsoft 365, ...). <p>L'évaluation des acquis de cette unité d'enseignement est une note calculée avec réussite à 10/20 pour chaque activité d'apprentissage ; un échec dans une des activités d'apprentissage entraîne la non validation de l'UE.</p> <p>Lorsqu'une activité d'apprentissage est soumise à plusieurs évaluations, l'absence à l'une d'entre elles entraîne la notification d'une absence pour l'ensemble de l'activité. Lorsqu'une unité d'enseignement comprend plusieurs activités d'apprentissage, l'absence à l'une d'entre elles entraîne la non-validation de l'unité d'enseignement.</p>		

2. Compétences visées (en rapport avec le référentiel de compétences)

- a. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle.
 - Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - Adopter un comportement responsable et citoyen
 - Exercer son raisonnement scientifique
- b. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

- c. Diriger
 - Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - Participer à la démarche qualité
 - Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- d. Assurer une communication professionnelle
 - transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - communiquer avec les patients, avec ses pairs et les différents acteurs de santé
 - utiliser les outils de communication existants
 - développer des modes de communications adaptés au contexte rencontré

3. Acquis d'apprentissage

L'enseignement de l'unité constitue une base essentielle pour la compréhension des (dys) fonctionnements de l'être humain, dans les domaines des "Sciences Humaines" étudiées tout au long du cursus (psychologie, déontologie, droit, évaluation psychiatrique, psychopathologie, éthique). **Il est attendu de l'étudiant-e d'assurer, à terme, une mobilisation conjointe des acquis, en vue d'une mise en œuvre dans le cadre spécifique de pratiques professionnelles futures.**

L'unité d'enseignement « Sciences Humaines » cherchera à faire **prendre conscience à l'étudiant-e de sa responsabilité envers la personne** (p.ex. le patient) et **du respect de l'éthique** qu'exige la profession ; de la nécessité de **s'inscrire dans une démarche qualité, de respect des normes et des procédures** afin d'envisager une **collaboration pluridisciplinaire** ; de l'utilité d'**identifier et de collecter des informations** ; de la nécessité de **transmettre oralement ou par écrit des données pertinentes** ; etc.

Il est attendu de l'étudiant-e d'assurer une mobilisation conjointe des prérequis et acquis (cf. infra - Contenus ...) en vue de faire la preuve d'une connaissance suffisante des concepts de base abordés (courants en psychologie ; outils de communication ; relation thérapeutique ; motivation ; contextualisation des savoirs ; ...).

L'étudiant-e devra pouvoir y faire référence avec aisance tout au long de son cursus et à terme dans le cadre spécifique de pratiques professionnelles futures.

NB: Les activités d'enseignement et les évaluations pourraient être organisées à distance si les conditions sanitaires l'exigent.

Intitulé de l'AA	Psychologie générale et clinique		Code	K2EA1
Volume horaire	15 h	Pondération dans l'UE	100%	
Quadrimestre	1	Participation	Obligatoire	

Contenu succinct

1. Différents courants en psychologie (suite) / Différents courants en thérapie (suite)
2. Outils de la communication dans le contexte médical :
 - communication centrée sur la personne ; contextualisation ; ...
3. Cadre professionnel et relation thérapeutique
 - Définition ; distance thérapeutique ; relation thérapeutique ; contextualisation ; ...
4. Approche motivationnelle
 - Définition ; théories ; entretien motivationnel ; contextualisation ; ...
5. Intégration et contextualisation des savoirs dans des situations professionnelles
(handicap, fin de vie, burnout, enseignement spécialisé, ...)

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

A priori, ce sont des **cours ex cathedra en présentiel** nécessitant un travail complémentaire à distance qui sont proposés.

Toutefois, selon **les circonstances**, la plateforme pédagogique (a priori l'environnement numérique Moodle combiné ou pas aux autres outils institutionnels - Google G suite – Microsoft 365 – etc.) pourront, partiellement ou totalement, être des **moyens de compléter et/ou de remplacer**, de facto, les activités pédagogique en présentiel **par des activités pédagogiques en distanciel**.

Ainsi, les activités pédagogiques liées aux AA de l'UE, pourront dans les faits prendre la forme, soit d'un enseignement entièrement en présentiel, soit d'un enseignement entièrement à distance, ou encore d'un blended learning (qui est un mode d'apprentissage mixant les AA en présentiel et les AA à distance).

Ces activités en distanciel seront/seraient possiblement « **synchrones** » (liées à des horaires planifiés à des dates et heures bien définies pour un groupe définit d'étudiants) ou « **asynchrones** » (liées à des horaires variables ne nécessitant pas nécessairement de se retrouver à un même moment précis pour suivre ces AA).

Dans tous les cas, ces différentes possibilités pouvant potentiellement être conjuguées pour enseigner de façon peut-être « peu communes » à chacun, doivent être envisagées par l'étudiant·e qui souhaite prendre/comptabiliser ces AA dans sa grille horaire. De fait, ces scénarios impliquent que l'étudiant·e ayant ces AA dans son programme académique:

- dispose d'un **courriel académique**
- soit équipé·e d'un **ordinateur portable ou de bureau** (plutôt qu'un autre device comme p.ex. un smartphone, une tablette, ...) et ce avec une connexion internet suffisante pour ce type d'activités en ligne possiblement régulières^(*).

(*) cf. supra « Autres connaissances et compétences requises /.../ Avoir une maîtrise des outils numériques courants (traitement de texte, messagerie, navigateur internet, ... & les outils institutionnels a priori utilisés tels que Moodle, Google G suite, Microsoft 365, ...) ».

La présence et la participation aux activités pédagogiques sont requises (mais pas obligatoires sauf si la réalisation de travaux et/ou interrogations/épreuves - en présentiel et/ou à distance - devaient être planifiés, durant le quadrimestre, le tout pouvant alors être pris en considération partiellement ou totalement pour l'évaluation finale).

Des travaux/activités/interrogations/épreuves (en présentiel ou à distance) **pourront être planifiés**.

Supports éventuels à l'acquis des compétences

Le syllabus (au format « papier » ou au format « PDF) est un support utile pour suivre les enseignements. Il est entendu que des compléments parfois importants sont apportés lors de l'exposé oral (en présentiel ou en distanciel) que les étudiants sont tout naturellement invités à suivre. D'autres supports (vidéos, ouvrages, ...) pourront être proposés via des supports communiqués au cours (internet, intranet, bibliothèques, etc.). Ces supports sont alors considérés **comme des annexes au syllabus et comme matière.**

En complément des enseignements en présentiel (ou en distanciel), d'autres supports "facultatifs" (vidéos, ouvrages, ...) pourront être proposés via des supports communiqués au cours (internet, intranet, bibliothèques, etc.). La consultation de ces supports est alors laissée à la discrétion de chacun, tout en restant un "plus", **permettant p.ex. de « se distinguer ».**

- CASTRO D., La mort pour de faux et la mort pour de vrai, Ed. Albin Michel, coll. « Questions de parents », 2000.
- CHILAND C. et coll., L'entretien clinique, P.U.F., coll. « Le psychologue », 1983.
- ELKAÏM M., Si tu m'aimes, ne m'aime pas, Seuil, 1989.
- GUITTET A., L'Entretien, techniques et pratiques, Armand Colin, 1990.
- LAMOY B., Devenir qui je suis. Une autre approche de la personne, Desclée de-Brouwer, Paris, 2003.
- Thill E., Motivation et stratégies de motivation en milieu sportif, Paris, Presses Universitaires de France, 1989.
- ROGERS C., Le développement de la personne, Dunod, Paris, 1998.
- VALLERAND R.J. & THILL E.E. , Introduction à la psychologie de la motivation, Montréal, Éditions Études Vivantes, 1993.

Modalités d'évaluation	<p>La présence et la participation aux activités pédagogiques sont requises (mais pas obligatoires sauf si la réalisation de travaux et/ou interrogations/épreuves - en présentiel et/ou à distance - devaient être planifiés, durant le quadrimestre, le tout pouvant alors être pris en considération partiellement ou totalement pour l'évaluation finale (100%).</p> <p>L'évaluation des acquis d'apprentissage se fera, en session (*), si en présentiel sous la forme d'un examen oral (100%), si en distanciel (**) sous forme d'une épreuve orale et/ou écrite et/ou d'un travail écrit à faire, portant sur toute la matière (100%) (***) .</p> <p>(*) le hors session (en présentiel ou en distanciel) sur rendez-vous (avant mi-décembre pour le Q1 - avant fin mai pour le Q2) est envisageable selon les possibilités de l'agenda, des différentes parties, à la demande de l'étudiant-e et sous réserve de l'accord du titulaire.</p> <p>(**) les modalités pratiques choisies in fine sont/seront/seraient communiquées en séance et/ou via courriel et/ou la plateforme pédagogique (synchrone/asynchrone, date/heure, matériels, ... ; comme p.ex. « Réaliser une capsule vidéo d'une durée de ... portant sur ... ayant pour objectif ... d'une durée de ... avec les contraintes suivantes ... à poster pour le ... dans ... au format ..., etc. » et/ou « Réaliser une infographie traitant de ..., etc. » et/ou « Test en ligne via Moodle ... d'une durée de ... se présentant a priori sous forme de ..., etc.).</p> <p>(***) a priori l'évaluation en 1^{ère} session et l'évaluation en 2^{ème} session, sont des évaluations des acquis d'apprentissage prévues en session et en présentiel sous forme d'une épreuve orale (sur rendez-vous- cf. infra).</p> <p>Une inscription (p.ex. en ligne) au(x) test(s)/exercice(s)/session(s) , p.ex. pour des raisons organisationnelle, peut être nécessaire et donc obligatoire (cf. annonces aux exposés et/ou voir annonce(s) aux valves de l'intranet qui sont à consulter quotidiennement).</p>			
	Part d'évaluation continue	Part de travaux et Interrogations	Part d'examen en session/ hors session	Type d'examen
1 ^{ère} session	%	%	100 % (en présentiel et/ou en distanciel)	Oral (si en présentiel) Oral et/ou Écrit (si en distanciel)
2 ^{ème} session			100 % (en présentiel et/ou en distanciel)	Oral (si en présentiel) Oral et/ou Écrit et/ou Travail (si en distanciel)
L'étudiant-e qui aura obtenu au moins 50% des points attribués à chaque AA de l'UE aura « validé » de plein droit l'UE.				